

Fuite : La "Cour d'appel" de l'Office européen des brevets en rogne contre son roi Battistelli

Des voix indépendantes s'élèvent contre sa mainmise constante sur le pouvoir



1^{er} juin 2016 à 07h01, par [Kieren McCarthy](#)

Loin de se laisser décourager par les tentatives de [sabotage](#) de son personnel, Benoît Battistelli, président de l'Office européen des brevets (OEB), énerve à présent les Chambres de recours de l'organisme.

Dans une [lettre](#) [PDF] divulguée au site *The Register*, les Chambres, qui constituent l'organe judiciaire de l'OEB, émettent une série de critiques acerbes contre le projet de réformes structurelles du président qui, selon elles, équivaldrait à lui conférer des pouvoirs quasi-royaux.

Au sujet de l'objectif affiché des réformes, à savoir accroître l'autonomie des Chambres, l'association qui regroupe les 28 Chambres dénonce dans un courrier envoyé au début du mois qu'en réalité, ces réformes "réduiraient leur degré d'autonomie et d'indépendance".

L'Association des membres de Chambres de recours (AMBA) note aussi que les réformes envisagées ne suivent pas "les principaux principes internationalement reconnus d'indépendance judiciaire".

Quant à l'accord que la direction de l'OEB a tenté d'imposer aux syndicats, et qui a donné lieu à une série de grèves, l'AMBA déplore surtout qu'il offre *de facto* au président le pouvoir de modifier le système en profondeur à une date ultérieure.

Gloire à Toi !

"La délégation des pouvoirs est incertaine en ce sens qu'elle peut être révoquée unilatéralement par le président de l'Office, sans garde-fou" peut-on lire dans la lettre de l'AMBA.

Les propositions limitent également le pouvoir du président de la Chambre de recours en matière de budget et de personnel. Comme par hasard, c'est le président de l'OEB qui obtient le droit de décider des engagements (ou réengagements), et tout réengagement est soumis à une "évaluation des performances" effectuée par... le président.

Les Chambres indépendantes ne seraient plus à même d'adopter leurs propres règles de procédure ; celles-ci seraient décidées par – vous l'avez deviné – le président de l'OEB.

Et la série continue des changements qui vont dans la même direction, avec pour résultat que "l'indépendance et l'autonomie seraient érodées", dénonce l'AMBA.

Comment de tels changements se sont-ils retrouvés dans le projet de réforme sans avoir été contestés ? Et bien Battistelli et son équipe n'ont tout simplement pas consulté les Chambres qu'ils envisageaient de réformer. "Les Chambres n'ont pratiquement pas eu l'occasion d'émettre des commentaires sur les points principaux de la proposition actuelle. De nombreux points ne leur ont même pas été présentés."

Les Chambres ont bien fait des suggestions et propositions mais, jusqu'à présent, sans suite. "La grande majorité de nos propositions, commentaires et préoccupations n'ont pas été pris en compte dans les règles proposées et ne figurent nulle part, ni dans les notes explicatives, ni dans un quelconque chapitre "Alternatives", qui brille par son absence."

En bref, il n'y a pas que le personnel de l'OEB qui fasse l'objet des velléités hégémoniques de son président particulièrement impopulaire. Les procédures hautement indépendantes qui sont censées garantir le respect des décisions de son organisation sont également dans sa ligne de mire.

Gloire à toi, Roi Battistelli ! ®